

# Dossier de candidature Pôle Espoir Cyclisme de Guéret

*Dossier à retourner avant le **lundi 29 avril 2024** à  
Pôle Espoir Cyclisme Nouvelle-Aquitaine – Antenne Guéret  
– Tremplin Nature –  
Rue Paul Louis Grenier*

*Tél : 06.15.79.41.33    Mail : [pole.gueret@laposte.net](mailto:pole.gueret@laposte.net)*

Je soussigné(e) : .....

(PHOTO)  
OBLIGATOIRE

Responsable légal de : .....

Souhaite inscrire mon fils / ma fille, pour la rentrée de septembre 2024 dans le lycée ou le collège suivant :

Lycée Pierre Bourdan – GUERET  
Site internet : [www.lyc-pierre-bourdan.ac-limoges.fr/](http://www.lyc-pierre-bourdan.ac-limoges.fr/)

Lycée Jean Favard – GUERET  
Site internet : [www.lyceefavard-gueret.fr](http://www.lyceefavard-gueret.fr)

Collège Jules Marouzeau – GUERET  
Site internet : <https://julesmarouzeau.entcreuse.fr/>

Et dans la classe suivante : .....

A ..... Le .....

Signature du responsable légal

## E L E V E

Nom : ..... Prénom : .....

Né(e) le : ..... à .....

Adresse des parents ou du représentant légal : .....

.....

Téléphone des parents ou du responsable légal .....

Mail des parents (**Important**) : .....

Téléphone du coureur : .....

Mail du coureur : .....

## SITUATION SCOLAIRE

Nom et adresse de l'établissement scolaire fréquenté durant l'année 2023 / 2024 :

.....

.....

Langue vivante 1 : .....

*Joindre les trois derniers bulletins scolaires de l'élève (les deux de l'année en cours et le dernier de l'an passé)*

## SITUATION SPORTIVE

Club d'origine : .....

Nom et adresse du Président de club : .....

.....

Coordonnées de l'entraîneur : .....

Nombre d'années de pratique sportive en club : .....

Sports pratiqués : .....

Nombre d'années de pratique cycliste licenciée : .....

CATEGORIE 2023 : .....

Nombre de kilomètres parcourus durant l'année 2023 : .....

SPECIALITE CYCLISTE : .....

Joindre une lettre de motivation « **manuscrite** » d'une page (**obligatoire à l'acceptation du dossier**) et la fiche médicale ci-jointe

Joindre le **palmarès sportif** (avec justificatifs si possible), et le carnet d'entraînement des 6 derniers mois

**PROCEDURE D'ENTREE  
AU PÔLE CYCLISME GUERET**

**Public concerné**

**Filles et Garçons** des catégories **U15, U17 et U19** 1<sup>ère</sup> année, de la Fédération Française de Cyclisme.

**Niveau scolaire**

Le dossier scolaire devra être satisfaisant. Il fera l'objet d'une étude attentive par l'équipe pédagogique de l'établissement demandé.

Le niveau scolaire est le premier point de sélection, un niveau trop juste (Moyenne générale en dessous de 12) ne permettra pas d'accéder à la structure malgré un niveau sportif excellent.

**Niveau sportif**

Après une première sélection sur dossier, les capacités des candidats seront évaluées lors d'un test technique (VTT ou Cyclo-cross), d'un test technique chronométré (VTT ou Cyclo-cross) et d'un test en côte chronométré (Route).

Suite à ces tests, aura lieu un entretien entre la commission de recrutement et le coureur.

La commission de recrutement rendra, ensuite, sa réponse dans les 10 jours suivant les épreuves.

**Calendrier**

Journée portes ouvertes : le **samedi 09 Mars 2024** à GUERET (Tremplin Nature) pour les lycéens et le **samedi 16 Mars 2024** pour les collégiens.

Réunion sur le fonctionnement de la structure et échange avec les familles et athlètes si présents + visite des infrastructures.

Deux horaires dans la journée : 11h ou 15h, selon vos disponibilités.

➔ *Date commune aux portes ouvertes des lycées Jean Favard et Pierre Bourdan le samedi 09 Mars.*

➔ *Journée portes ouvertes du Collège Jules Marouzeau le samedi 16 Mars.*

Date limite de retour des dossiers : Lundi 29 Avril 2024

Test de sélection : 22 Mai 2024, lieu : GUERET (Tremplin Nature)

Décision de la commission d'admission : 31 Mai 2024

Pré-rentrée : fin août 2024 (à préciser)

*Le Pôle est inscrit dans la filière d'accès au haut niveau cyclisme soumis à l'agrément de  
la commission nationale du sport de haut niveau  
et réserve ses places prioritairement aux athlètes listés.*

# O B L I G A T O I R E

*Attention, cette fiche doit être remplie par un médecin du sport. Le passage d'examens en plateau technique de CH, certes intéressant, mais parfois coûteux, n'est pas obligatoire.*

## MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

### FICHE DE CONTROLE MEDICAL En vue d'une pratique sportive intense

**NOM :** ..... **Prénom :** .....  
**Date de naissance :** ..... à .....  
**Domicile :** .....  
.....  
**Club :** .....  
.....  
**Discipline pratiquée :** .....  
.....  
**CATEGORIE D'AGE :** .....

Antécédents médicaux et chirurgicaux : Vaccinations	
<b>MORPHOLOGIE</b>  Appareil locomoteur Trouble de la statique Rachis Membres supérieurs Membres inférieurs	TAILLE : ..... POIDS :  % masse grasse : .....
<b>APPAREIL CARDIOVASCULAIRE</b>  Pouls tension artérielle Auscultation ECG Test d'Effort (Ruffier Dickson par ex.)	
<b>APPAREIL RESPIRATOIRE</b>  Spirométrie Auscultation pulmonaire Perméabilité nasale	
<b>OBSERVATIONS</b>	

Date :

Signature et Tampon du médecin :

# **INFORMATIONS DIVERSES**

## **Inscription dans les différents établissements :**

L'inscription dans le lycée ou le collège demandé (Favard, Bourdan ou à Marouzeau) est à la charge des parents. L'établissement guéretois souhaité devra apparaître en première position dans le choix d'orientation (mois de Mai). Une fois le coureur reçu, le directeur du Pôle Espoir fera la démarche auprès des services de l'éducation nationale de la Creuse afin que celui-ci soit prioritaire pour intégrer le lycée, le collège souhaité. L'équipe pédagogique du lycée pouvant s'opposer à cette admission en cas de dossier trop faible.

L'établissement et le cursus souhaités devront apparaître clairement dans le dossier de candidature (cf. page 1).

## **Coût d'une année au Pôle :**

L'internat (dîner, nuitée, déjeuner) représente un coût d'environ 3700euros à l'année (Tremplin Nature, siège de l'internat du Pôle, ne facturant que les services consommés). Ces prestations seront à régler directement à l'ordre du Trésors Public (Ville de Guéret). Cette somme approximative ne tient bien sûr pas compte des weekends pour les coureurs qui resteraient sur place.

Les frais d'internat sont à charge des familles pour les athlètes internes dans leur lycée ou collège.

En fonction de la situation de certains athlètes, ils peuvent être « externes », c'est-à-dire qu'ils ne sont pas logés au sein de Tremplin Nature (Ex : famille habitant à Guéret, famille d'accueil ...).

Dans ces deux cas (interne et externe) un coût de formation sera demandé en supplément au nom du Comité Nouvelle-Aquitaine. Le coup de formation sera plus élevé pour les polistes externes.

À cela s'ajoutent 20€ par jour de stage (qui ont lieux hors semaines de périodes scolaires) dans la limite de 12 jours de stage cumulés dans l'année.

## **Règlement :**

Comme le stipule le règlement fédéral, un coureur intégrant le Pôle n'aura pas possibilité de muter durant sa première année au sein de la structure.

Concernant le dossier de candidature, la commission de recrutement se réserve le droit de ne pas étudier un dossier incomplet (absence des 3 derniers bulletins scolaires, de la photo, ou autre.)

Pour chaque dossier complet une réponse écrite sera renvoyée par courriel entre mi-mai et début-juin.